

Ouvrière ou ouvrier certifié d'entretien

Service des ressources matérielles

Poste régulier à temps plein

Concours S-1411

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de travail : 38 h 45 par semaine.
- Date d'entrée en fonction : dès que possible.
- Salaire horaire : 25,63 \$.
- Prime salariale de 10 % (selon la convention collective en vigueur).

AVANTAGES SOCIAUX

- 17 jours fériés, dont 10 jours pendant la période des Fêtes.
- Vacances annuelles intéressantes (jusqu'à 20 jours), plus les 17 fériés.
- Plusieurs congés spéciaux sans perte de salaire.
- Régime de retraite avantageux.
- Assurances collectives avantageuses.
- Rabais annuel de 20 % avec la STO.
- Accompagnement de l'AFIO pour le personnel immigrant.
- Télémédecine.
- Conciliation travail et vie personnelle.
- Programme d'aide aux employés.
- Programme de formation continue pour les employés.
- Grande possibilité d'avancement

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Lettre de présentation, curriculum vitae en français, diplômes et relevés de notes à l'adresse suivante :

info-soutien.srh@csspo.gouv.qc.ca

La date limite pour déposer votre candidature est le **5 octobre 2023, avant 15 h**.

Ouverture du poste : le 21 septembre 2023.

Veuillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.

Pour les études effectuées hors Québec, une évaluation comparative du MIFI est obligatoire afin d'accepter votre candidature (ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec).

Le Centre de services scolaire s'étant doté du programme d'accès à l'égalité en emploi, invite les femmes, les membres des minorités ethniques et visibles, les autochtones ainsi que les personnes handicapées à s'identifier lors de l'envoi de leur candidature.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois exerce ordinairement son activité dans des endroits où il ne serait ni pratique ni nécessaire de faire appel, de façon continue, à du personnel de soutien manuel spécialisé; elle effectue des travaux d'entretien général tels que la réparation ou la réfection de bâtiments, d'installations sanitaires et d'installations mécaniques simples; elle peut également s'occuper de l'entretien préventif de l'équipement.

Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés. Liste des tâches spécifiques :

- Effectuer des travaux d'entretien général des installations et des bâtiments;
- Exécuter divers travaux de maintenance sécuritaire préventive et corrective des lieux et de l'équipement;
- Collaborer avec du personnel de niveau technique ou autre corps de métiers dans des travaux spécialisés;
- Vérifier le matériel disponible et, au besoin, remplir les bons de commande pour obtenir le matériel nécessaire à ses travaux;
- Utiliser les outils de requêtes et de communication mis à sa disposition pour réaliser les travaux;
- Assurer un suivi auprès du contremaître;
- Assurer un suivi auprès de la direction du service au besoin;
- Accomplir toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité ou certificat de qualification et expérience

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles dans une des spécialités du bâtiment approprié à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation reconnue par l'autorité compétente et avoir huit (8) années d'expérience pertinente.

OU

Posséder une qualification officielle équivalente, appropriée à la classe d'emplois et délivrée par un organisme reconnu et avoir en plus quatre (4) années d'expérience pertinente. Dans le cas où cette qualification requiert moins de quatre (4) périodes d'apprentissage, avoir en plus une (1) année d'expérience pertinente pour compenser chaque période manquante.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

En sus des qualifications requises prévues au plan de classification des emplois de soutien, les candidates et candidats devront satisfaire aux exigences particulières suivantes :

- Posséder une voiture et un permis de conduire valide pour rendre le service sur place.
- Détenir une bonne capacité physique et des habiletés manuelles.

Les personnes intéressées par ce concours seront soumises à une entrevue.